

Le PRÉSIDENT: C'est cela. Vous avez raison.

M. BOWMAN: Si c'est là une réserve.

Le PRÉSIDENT: Eh bien, nous ne devons pas le discuter. Après tout, l'interprétation de M. Gordon est importante. Mais il nous faudra décider nous-mêmes.

Le TÉMOIN: Je cherche à donner les faits sur lesquels le Comité pourra se prononcer. Je suppose, monsieur le président, que vous cherchez à savoir quelles sont les circonstances ou si j'ai eu des motifs raisonnables.

*M. Bowman:*

D. Pourquoi des motifs raisonnables? Pour avoir fait la déclaration publiée dans le *Globe* du 6 janvier?—R. Pour avoir fait les déclarations que j'ai résumées au Comité. Je ne prends aucunement la responsabilité des déclarations du *Globe*.

*Le président:*

D. Ce que je pensais, monsieur Gordon, c'est que dans ce discours vous répudiez l'accusation proférée à Hamilton?—R. Oh! non, pas du tout.

D. Eh bien, dans quel sens diffère-t-elle?—R. Dans le sens que j'ai déjà indiqué au Comité. Je l'ai répété deux fois, je crois. C'est au procès-verbal.

D. S'il en est ainsi, nous n'avons pas besoin d'aller plus loin. Alors, vous avez affirmé ici que vos paroles coïncidaient avec celles d'Hamilton ou étaient meilleures ou pires?—R. Oui.

D. Vous avez fait ces affirmations d'après des coupures de journaux?—R. Oh oui, des journaux que j'ai indiqués et des rapports de la *Canadian Press*.

D. Pourriez-vous faire tenir au Comité quelque'une de ces coupures qui semblent servir de base à cette accusation?—R. Eh bien, non; mais elles figurent dans les liasses de tous ces journaux. Le *Star* de Toronto a un article là-dessus. La *Montreal Gazette*, si je m'en souviens bien, avait un compte rendu du voyage et en ce qui concerne le wagon du premier ministre. Toutes ces choses se trouvent dans les journaux de ces dates.

D. C'est peut-être là une répétition, mais après l'article du *Globe* en date du 2 et l'éditorial du 8, et votre télégramme que vous aviez l'intention d'expliquer ou de rectifier ou tout ce que vous voudrez, à Lindsay, vous ne vous êtes pas occupé davantage de vérifier ces choses autrement qu'en vous reportant aux liasses de journaux?—R. Et aux comptes rendus de la *Canadian Press*.

D. Et vous admettez qu'il aurait été facile de vérifier l'une ou l'autre de ces dates: celle de la Conférence impériale était en 1930 et l'autre en 1931.—R. Je ne me rappelle pas si c'était immédiatement après le voyage d'Hamilton. J'étais probablement malade d'un rhume, mais j'ai écrit à Ottawa pour obtenir certains renseignements et, d'après mes souvenirs, je ne les ai pas reçus à temps pour l'assemblée de Lindsay; mais je les ai eus après et je m'en suis servi à l'assemblée de Cobourg. Ils confirmaient les faits, les vrais faits.

D. Vous avez demandé des renseignements pour vous en servir à Lindsay, mais quoique le renseignement que vous attendiez n'était pas arrivé, vous y êtes allé de votre discours?—R. Autant que je me souviens, j'ai été une couple de jours à souffrir d'un rhume et à ne pas travailler très activement à mes affaires de bureau.

D. Ne croyez-vous pas, monsieur Gordon, que le *Globe* pouvait avoir raison à cet égard, en disant que dans les circonstances c'était risqué de faire ce discours, soit à Hamilton, soit à Lindsay, en mentionnant des faits vérifiés si légèrement?—R. Je ne le crois pas, monsieur le président. Je fais des discours depuis vingt-cinq ans et la mémoire ne m'a fait défaut sur aucune question importante, pendant cette période. Je sais que d'autres ont commis des erreurs.